



Syndicat mixte de Besançon  
et de sa Région pour le  
traitement des déchets

## Extrait du Registre des délibérations du Comité syndical

### Séance du 05 Avril 2016

Délégués syndicaux en exercice : 67

**Le Comité syndical, convoqué le 30 mars 2016, s'est réuni salle 101, « La City », 4 rue Gabriel Plançon à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente**

*La séance est ouverte à 18h10 et levée à 19h20*

#### Etaient présents :

**C.A.G.B** : BIZE Thibaut; CAULET Claudine; DEVESA Cyril; DUCHEZEAU Pascal; GALLIOU Françoise; LETHIER Michel; LOPEZ Francois; MAGNIN FEYSOT Christian; MOUGIN Philippe; POUJET Yannick; RUTKOWSKI Serge; THIEBAUT Catherine

**C.C.A.L.L** : MARGUET Vincent; MAIRE Pierre

**C.C.C.Q** : DAUDEY Pierre; GIRARDIER Dominique; EDME Philippe

**C.C.D.B.B** : MENESTRIER Jean-François

**C.C.P.O** : DUCRET Sylvain; PROST Jean-Paul

**C.C.V.M** : MORALES Roland

**C.C.V.S.V** : AUBRY Didier; DUPONT Marc; POURET Daniel

#### Etaient excusés :

**C.A.G.B** : BARTHELET Catherine; BESANCON Jean Noel; BOROWIK Roger; BOUSSET Jean-Marc; CURIE Pascal; FIETIER Vincent; HUOT Daniel; LEMERCIER Myriam; LOYAT Michel; PREIONI Claude; WANLIN Sylvie

**C.C.D.B.B** : RACLOT Franck; CONTINI Jean-Claude

**C.C.V.A** : PIQUARD Charles

**Secrétaire de séance :** M. DUCHEZEAU

#### Procuration de vote :

**Mandants** : LAITHIER Didier; FALCINELLA Béatrice

**Mandataires** : DUCRET Sylvain; CAULET Claudine

**Objet : 3.C Groupe de travail « horaires et modalités de gardiennage »**

## **GROUPE DE TRAVAIL « HORAIRES ET MODALITÉS DE GARDIENNAGE »**

**Rapporteur :** M. Sylvain DUCRET, Vice-Président

Les élus du SYBERT ont souhaité faire évoluer les horaires d'ouverture au public des déchetteries. Ils ont créé un groupe de travail auquel les agents de déchetterie ont été associés.

Les objectifs des réflexions menées par ce groupe de travail étaient de mettre en adéquation les horaires et les attentes des usagers, maintenir les coûts du service public, adapter les modalités de gardiennage selon la fréquentation et la configuration des sites, harmoniser les pratiques sur l'ensemble des sites, faire évoluer la saisonnalité des horaires actuels et anticiper les conséquences en termes de marchés et de ressources humaines.

### **Historique**

Les horaires d'ouverture actuels des 18 déchetteries ont été mis en place en juin 2011. Ils avaient été définis à partir des bilans manuels de fréquentation transmis mensuellement par les agents de déchetterie et au vu des usages constatés.

Actuellement, les horaires sont les suivants :

Sites	Jours d'ouverture	ETE	HIVER
<b>ARC ET SENANS BOUCLANS EPEUGNEY MARCHAUX</b>	Mardi Jeudi Samedi	9h – 11h50 13h – 17h50	9h – 11h50 13h – 15h50
<b>AMANCEY LAVANS QUINGEY ROULANS</b>	Lundi Mercredi Vendredi Samedi	9h – 11h50 13h – 17h50	9h – 11h50 13h – 15h50
<b>DEVECEY ORNANS PLACEY SAINT-VIT SAONE THORAISE</b>	Lundi au vendredi	9h – 11h50 13h – 17h50	9h – 11h50 13h – 15h50
	Samedi	9h – 17h50	
<b>MYON BYANS/DOUBS</b>	Mercredi	9h – 11h50	9h – 11h50
	Samedi	13h – 17h50	13h – 15h50
<b>THISÉ PIREY</b>	Lundi	8h – 11h50 13h – 17h50	9h – 11h50 13h – 15h50
	Mardi à jeudi	9h – 11h50 13h – 17h50	
	Vendredi	9h – 11h50 13h – 18h50	9h – 11h50 13h – 16h50
	Samedi	8h – 17h50	9h – 15h50
<b>TILLEROYES</b>	Lundi	8h – 11h50 13h – 17h50	9h – 11h50 13h – 15h50
	Mardi à jeudi	9h – 11h50 13h – 17h50	
	Vendredi	9h – 11h50 13h – 18h50	9h – 11h50 13h – 16h50
	Samedi	8h – 17h50	9h – 15h50
	Dimanche	8h – 11h50	9h – 11h50

Entre 2011 et 2013, l'ensemble des adhérents du SYBERT ont mis en place la facturation incitative des déchets, démarche qui s'est accompagnée d'actions de compostage local et d'incitation à la réduction des déchets et au tri-recyclage. Les filières en déchetterie ont également connu de nombreux bouleversements. Ces politiques ont induit des changements de comportement des usagers.

Par ailleurs, depuis septembre 2013, un dispositif de contrôle des accès a été déployé en déchetterie. Ainsi, tout usager souhaitant utiliser le service public des déchetteries doit présenter son badge personnel devant une borne d'identification. L'ensemble des informations ainsi collectées sont transmises à un système central de gestion informatique qui permet de connaître les fréquentations par site, par jour et par heure.

Courant 2015, les élus du SYBERT en charge de la compétence déchetterie ont souhaité mettre en place un groupe de travail afin de réfléchir sur une évolution des horaires actuels afin de les adapter au plus près du besoin des usagers.

### **Le groupe de travail**

Ce groupe de travail comprenait, outre les élus, les équipes techniques du SYBERT, ainsi que des représentants des agents de déchetterie.

Les objectifs de travail étaient les suivants :

- réflexion sur l'adéquation entre les horaires actuels et les attentes des usagers, en tenant compte des coûts de fonctionnement du service public ;
- adaptation des modalités de gardiennage selon la fréquentation et la configuration des sites.

Les réflexions devaient également tenir compte :

- d'un besoin évident d'harmonisation des pratiques sur l'ensemble des sites ;
- d'une évolution nécessaire de la saisonnalité des horaires actuels ;
- des contraintes administratives en place : marchés de gardiennage, plannings des agents, protocole ARTT...

### **Les horaires retenus**

Ces horaires distinguent :

- les **horaires d'ouverture des sites au public**, c'est-à-dire les horaires pendant lesquels des usagers peuvent être présents sur les quais de déchargement ;
- les **horaires d'accès des sites au public**, c'est-à-dire les horaires pendant lesquels les usagers sont autorisés à se rendre sur les quais ;
  - o les 10 minutes de différence entre les horaires d'accès et les horaires d'ouverture doivent permettre aux derniers usagers présents sur les quais de finir le déchargement de leur véhicule et quitter le site, tout en permettant à l'agent de déchetterie de fermer le site à l'heure.
- les **horaires de travail des agents de déchetterie**, c'est-à-dire les horaires durant lesquels l'agent est présent physiquement sur la déchetterie. Ils comprennent 45 minutes par jour répartis de la façon suivante :
  - o 10 minutes le matin avant l'ouverture du site au public pour permettre à l'agent de déchetterie de se changer, de préparer le site, de prendre connaissance des taux de remplissage de chaque benne et des consignes laissées par l'agent présent la veille ;
  - o 5 minutes après la fermeture du site et 5 minutes avant la réouverture l'après-midi ;
  - o 25 minutes après la fermeture du site en fin de journée pour le rangement des papiers administratifs, le nettoyage complet du site et des locaux, la prise de douche et le changement de tenue.

		<b>Période "Hiver"</b>	
		Du 1er/11 au 28/02	
Du lundi au samedi		8h30 - 12h30	13h30 - 17h00
		8h30 - 12h20	13h30 - 16h50
		8h20 - 12h35	13h25 - 17h25
		<b>Période "été"</b>	
		Du 1er/03 au 31/10	
Du lundi au vendredi		8h30 - 12h30	13h30 - 17h00
		8h30 - 12h20	13h30 - 16h50
		8h20 - 12h35	13h25 - 17h25
Le samedi		8h30 - 12h30	13h30 - 18h00
		8h30 - 12h20	13h30 - 17h50
		8h20 - 12h35	13h25 - 18h25
Le dimanche (Tilleroyes)		8h30 - 12h30	
		8h30 - 12h20	
		8h20 - 12h35	

Horaires d'ouverture des sites au public
Horaires d'accès au public
Horaires de travail des agents conseil de déchetterie

### **Impacts sur l'équipe SYBERT et sur les plannings des agents de déchetterie**

Le SYBERT compte un pool de 15 agents de déchetterie dont le rôle principal est de gérer les 9 principales déchetteries du SYBERT, représentant 90 % de la fréquentation globale.

Parmi ces 15 agents titulaires, l'un travaille à 80% ; la disponibilité théorique est donc de 14,80 ETP.

Les nouveaux horaires d'ouverture représentent 23 686 heures de temps de présence (y compris les 45 minutes/jour hors ouverture des sites), soit 14,80 ETP pour assurer la gestion des 9 principales déchetteries du SYBERT.

En complément, pour faire face aux absences pour maladie, formation, réunion ou autres événements, le SYBERT continuera à faire appel, à travers des commandes ponctuelles, à des agents de remplacement dans le cadre de son marché relatif à l'accueil du public sur petits sites (absence d'agent SYBERT), au renfort des grands sites (en complément des agents SYBERT) et au remplacement ponctuel des agents SYBERT.

### **En conclusion, l'équipe actuelle de 15 agents est suffisante.**

Concernant les plannings individuels des agents et en intégrant les nouveaux horaires sur leur planning actuel, il s'avère :

- que l'on peut maintenir le rythme de travail actuel : sur 4 semaines, alternance de 2 semaines de 4 jours et de 2 semaines de 5 jours ;

- que chaque agent aura, en plus de ses congés annuels légaux, un crédit d'heures à récupérer qu'il pourra planifier à sa guise.

### **Evolution des renforts sur les sites (9 plus gros sites)**

En tenant compte des fréquentations réelles de chaque site, mais aussi de la configuration de certaines déchetteries, et après concertation avec les agents de déchetterie, il a été validé les renforts suivants :

<b>Renfort des équipes</b>	<b>Période « hiver »</b>		<b>Période « été »</b>	
	Jours	Nb agent	Jours	Nb agent
TILLEROYES	Lundi au Samedi	3	Lundi au Samedi	3
	Dimanche	4	Dimanche	4
ANDIERS	Lundi au Samedi	2	Lundi au Samedi	2
PIREY	Lundi au Vendredi	1	Lundi au vendredi	1
	Samedi	2	Samedi	2
SAONE	Lundi au Samedi	1	Lundi au Samedi	1
DEVECEY	Lundi au Samedi	1	Lundi au Samedi	1
PLACEY	Pas de renfort		Samedi	1
SAINT-VIT	Pas de renfort		Samedi	1
THORAISE	Pas de renfort		Samedi	1
ORNANS	Pas de renfort		Samedi	1

### **Evolutions concernant les 9 plus petits sites**

L'analyse de la fréquentation sur ces sites a démontré un ratio de fréquentation horaire faible : 8 usagers par heure contre 12 usagers par heure sur les gros sites.

Ces sites présentent la particularité d'être, pour certains, complémentaires grâce à leur situation géographique : Arc-et-Senans et Lavans Quingey, Roulans et Marchaux, Epeugney et Amancey. Ainsi, en semaine, ils sont ouverts de façon alternée (en journée complète : matin et après-midi), sauf pour le samedi, jour de forte affluence où tous les sites sont ouverts (en journée complète également).

Dans ce contexte, il a été décidé de maintenir les jours d'ouverture actuels, tout en diminuant les plages horaires journalières par demi-journées alternées (soit le matin, soit l'après-midi) et en intégrant les horaires des autres déchetteries (harmonisation des pratiques).

<b>Actuellement</b>	<b>Nouveaux créneaux d'ouverture</b>	<b>Sites concernés</b>
Mardi Jeudi Samedi	Mardi après midi Jeudi matin Samedi	Arc et Senans Bouclans Epeugney Marchaux
Lundi Mercredi Vendredi Samedi	Lundi matin Mercredi après midi Vendredi matin Samedi	Amancey Lavans Quingey Roulans
Mercredi Samedi	Mercredi après midi Samedi	Myon Byans-sur-Doubs

Ainsi, le ratio de fréquentation passe à 12 usagers par heure.

### **Conclusions**

Les nouveaux horaires d'ouverture retenus, les nouvelles modalités de renfort et l'évolution des pratiques sur les 9 petites déchetteries répondent aux objectifs initialement fixés :

- harmonisation des plages d'ouverture sur tous les sites, avec une extension le samedi en période « été » ;
- modification de la saisonnalité pour l'adapter à la réalité du terrain ;
- augmentation des renforts de gardiennage sur les 9 principales déchetteries ;
- prise en compte des contraintes administratives et techniques ;
- maîtrise des coûts de fonctionnement du service public : l'impact financier est identique, le nombre d'agents SYBERT étant inchangé, de même que le volume horaire de prestations extérieures (accueil dans les petits sites, renfort et remplacements ponctuels).

### **Calendrier**

S'ils sont adoptés, ces nouveaux horaires seront mis en place le 1er janvier 2017.

Les nouveaux horaires seront ensuite intégrés à la consultation pour la prestation d'accueil des déchetteries du SYBERT (renfort et remplacement sur les 9 gros sites + ouverture des 9 petits sites), prestation qui démarera au 1er janvier 2017.

### **Transition entre les marchés actuels et les futurs marchés**

Les marchés actuels pour les prestations évoquées ci-dessus arrivent à échéance au 5 juin 2016 ; pour assurer la transition entre le 6 juin et le 31 décembre 2016, il est prévu :

- de lancer un marché en procédure adaptée en application de l'article 30 du Code des Marchés Publics pour la déchetterie de Besançon-Tilleroyes au titre d'une mission de compagnonnage et d'insertion dans le contexte du gardiennage de la déchetterie.
- de signer un avenant de prolongation au marché actuel de gardiennage des déchetteries.

Ces avenants et marchés s'inscrivent dans le cadre des délégations données par le Comité à Mme la Présidente pour les signer et les mettre en œuvre.

### **Plan de communication : nouveaux horaires**

La mise en place des nouveaux horaires à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain va entraîner un changement notable dans les habitudes des usagers.

Il convient de mettre en place un plan global de communication afin de prévenir un maximum d'usagers.

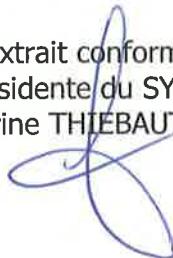
Pour cela, il est prévu :

<b>Public visé</b>	<b>Moyen Utilisé</b>	<b>Coût estimé</b>	<b>Date de mise en œuvre</b>
Délégués Syndicaux (titulaires et suppléants)	Mailing informatique avec informations « prêtées à l'emploi » (les horaires en déchetteries sous format mail + fichier PDF + lien renvoyant directement sur le site du SYBERT)	Coût < 0 »	15 Novembre 2016 et relance au 1er décembre 2016
Présidents des CC + VP déchetteries + VP service environnement			
Technicien/secrétaires CC			
Directeur généraux CC	Envoi par courrier d'affiches A4 informant sur les modifications d'horaires à envoyer à toutes les CC, mairies, office de tourisme.	Pour 300 exemplaires impression couleur recto = environ 53 €	Novembre / Décembre 2016
Communes, mairies, conseillers municipaux	Affiche simple et précise renvoyant sur le site internet du SYBERT pour les détails.		
Autres partenaires : office tourisme, ADEME, ...	A exposer au public.		
Usagers (ménages et non ménages)	Distribution d'objets marketing sur les déchetteries ; (aimants ou autres) Visée pratique, réutilisable et affichage avec plus d'impact. Envoi d'un mailing aux usagers de la base de données dont on possède l'adresse mail (soit 32% des particuliers = 20700 usagers) Exposition des affiches envoyées aux communes et CC, en déchetterie (même affiches renvoyant au site internet du SYBERT) Modification des panneaux à l'entrée des déchetteries : Actuellement, panneaux divisés en 6 parties, une partie représentant 1/4 du panneau à changer. Conférence de presse (revue de presse à envoyer aux médias)	Solliciter devis des sociétés de publicité Coût < 0 » Coût < 0 » 2600€ pour les 18 panneaux Coût < 0 » Prix d'un encart : entre 100 et 200€ l'unité	Dès Septembre 2016 Entre Septembre et Décembre 2016 Novembre / Décembre 2016 Dernier trimestre 2016 Dernier trimestre 2016
Prestataires divers			

**A l'unanimité le Comité Syndical :**

- se prononce favorablement sur les nouveaux horaires d'ouverture proposés, l'évolution des renforts des équipes, la modification de la saisonnalité et les modifications des jours d'ouverture des petites déchetteries,
- et, valide le plan de communication proposé.

Pour extrait conforme,  
La Présidente du SYBERT,  
Catherine THIEBAUT



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0



Préfecture du Doubs  
Contrôle de légalité

Reçu le 13 AVR. 2016